Code module: F1 - 4

Management de la qualité

Sous domaines F1 - Qualité

Programme



Théorique:

Rappel / Vérification des connaissances abordées précédemment

Présenter le système documentaire et le code rédactionnel propre à la documentation Qualité

Les éléments d'identification et d'évaluation des risques

Pratique:

Quizz pour rappeler et vérifier les acquis

Exercices pratiques pour:

- Inventorier les activités existantes et à mettre en place,
- Recenser les éléments du système documentaire existants et à mettre en place,
- Identifier les attentes et les satisfactions des usagers,
- A partir des inventaires précédents et des enjeux (Politique) définis par notre gouvernement, définir des objectifs SMART (Sens) et des indicateurs (Suivi),
- Mettre en œuvre et contrôler l'application et le suivi des actions,
- Analyser l'efficacité de ces actions sur l'organisation,
- Définir et prioriser des actions correctives et préventives (AC/AP) dans le but de maîtriser les risques

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité, etc.) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf 40 47 79 00



12 heures - 2 jours

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



8 à 12 participants



En présentiel



Public

- Chefs de services et directeurs d'établissements publics (EPA)
- Correspondants qualités
- Managers



Pré-requis

Avoir suivi le module "Sensibilisation à la démarche qualité" et si possible avoir suivi le module "Réalisation d'un guide de procédures"



Objectifs

- Mobiliser ses équipes autour d'un projet commun
- Mettre en place, suivre et actualiser un système documentaire
- Savoir définir des objectifs et piloter des activités dans le but de satisfaire les attentes des usagers et rendre nos organisations plus performantes
- Uniformiser les pratiques en utilisant des références et des outils qualité identiques dans toute l'Administration
- Savoir identifier les risques et connaître les modalités d'évaluation des risques